



## Assemblée Générale 2011

### Assemblée Générale du Vendredi 11 Novembre 2011.

#### *compte-rendu*

Présences: 201 membres étaient présents, 138 avaient donné un mandat (procuration), 208 ont voté par correspondance, soit un total de 547 membres représentés.

Le quorum (67% des 829 membres) étant atteint, l'Assemblée générale peut se tenir et valablement délibérer.

#### **I) Accueil, présentation de l'association et de ses objectifs.**

Par Rémi Dropsy et Philippe Lefebvre.

La séance est ouverte à 14h10. Bienvenue à toutes et à tous.

Remerciements à M. Xavier Delette, directeur du CRR de Paris, qui nous accueille aimablement dans ses locaux, aux candidats au CA, aux nombreuses personnalités qui veulent bien soutenir notre démarche, parmi lesquelles sont présentes aujourd'hui : Mlle Suzanne Chaisemartin, M. Bertrand Dufourcq, M. Gilbert Amy. Saluons aussi également la présence de M. George Baker (Dallas-Texas), M. Christian Dutheil (président de la FFAO), M. Juan Biava (responsable du syndicat national des musiciens des cultes), M. Emmanuel Bellanger (représentant du SNPLS/Conférence des Evêques de France) et les facteurs d'orgues ici présents.

Une pensée particulière pour tous ceux qui n'ont pu être là aujourd'hui, retenus par l'éloignement, les obligations professionnelles et familiales. Nombre d'entre eux nous ont adressé des messages d'encouragement.

La France de l'orgue aujourd'hui, ce sont environ 10.000 orgues, dont 9000 environ sont jouées dans le cadre de l'exercice du culte. Si l'on compte quelques centaines de professionnels et environ 200 classes d'orgue, cela démontre que cet instrument passionne des milliers d'amateurs d'orgue qui contribuent à les faire entendre.

On évalue entre 600 et 800 associations en France consacrées à l'orgue. La richesse de l'orgue n'est pas à rappeler, mais beaucoup de difficultés résident, qu'il s'agisse de la restauration et de la création d'instruments, leur entretien et leur mise en valeur, la situation des organistes et des jeunes en particulier.

Nous voulons donc aujourd'hui mettre en valeur notre instrument, son activité, son rôle tant au niveau culturel que culturel, avec toutes les bonnes volontés et les passionnés, dépassant largement le périmètre de l'instrument, dans un esprit d'ouverture et de diversité.

L'un des fondements de notre association est de rassembler le plus largement possible tous les acteurs, dans le but de faire mieux connaître notre instrument auprès du public, des médias et de toutes les instances officielles de ce pays, institutionnelles ou religieuses.

Bien que Orgue-en-France n'ait pas pour objet d'intervenir dans les rapports locaux entre organistes, associations et collectivités, l'association est à l'écoute des membres et peut apporter des éléments d'informations ainsi que relayer au niveau d'instances nationales compétentes des problématiques générales.

### Quelques chiffres recensés en vue de l'Assemblée Générale de ce jour :

- 12 fondateurs du projet
- 100 personnes consultées avant le lancement du projet
- 5 membres du Conseil d'Administration et du Bureau provisoire
  - 3 organistes professionnels
  - 2 organistes amateurs
  - actifs sur Paris et en province
- 836 adhérents en date du 11 novembre,
  - représentant toutes les régions françaises, y compris DOM-TOM
  - 11 étrangers
  - 27% de femmes, 73% d'hommes
- 54 candidats au Conseil d'Administration

## II) **Rapports moral et financier.**

### **1) Rapport moral**

#### a) Pré-projet :

- Constitution du groupe fondateur (12 membres)
- Définition des lignes directrices du projet (constats, motivations, attentes et priorités, modalités d'action, etc... )
- Consultation de 100 personnes issues de toutes les régions de France (13 juin 2011)

#### b) Constitution juridique de l'association :

- Rédaction, dépôt des statuts et déclaration de l'association à la Préfecture de police de Paris (6 juillet 2011) ; parution au Journal Officiel le 6 août 2011.
- Ouverture du compte en banque
- Organisation de la première assemblée générale

#### c) Premières actions de communication

- Rencontre avec M. Christian Dutheil, président de la FFAO
- Rencontre avec Mgr Hérouard, secrétaire général de la CEF et M. Emmanuel Bellanger (SNPLS)
- Rencontre avec M. Juan Biava, président du SNPAMC
- Prise de rendez-vous avec la fédération protestante de France, avec la déléguée pour la musique du Ministère de la Culture (DGCA).

### 2) Rapport financier au 12 octobre et mise à jour de la situation financière en date du 11 novembre 2011

	Situation financière	
	au 12 octobre	au 11 novembre
<b>Recettes</b>	<b>15 842 €</b>	<b>17 902 €</b>
Cotisation des membres	15 842 €	17 902 €
<b>Dépenses</b>	<b>695 €</b>	<b>2 136 €</b>
Impression de documents	398 €	470 €
Affranchissements	46 €	1 202 €
Achat de nom de domaine internet	68 €	68 €
Diverses fournitures de bureau	183 €	203 €
Assurances		193 €

### III) Les 8 axes du programme d'activités 2012.

#### 1) « Le Jour de l'orgue » (présentation : François Espinasse)

**Date retenue : week-end du 19 mai 2012.**

- **Objectif** : plusieurs centaines de concerts, auditions, animations autour de l'orgue (visites d'instruments, expositions, visite d'ateliers de facteur d'orgues ... )
- Principe de **gratuité des manifestations**.
- **Au plan national** : le CA et le Bureau sont chargés de sensibiliser les médias nationaux pour obtenir une couverture dans la presse nationale. Ils fournissent aux membres du matériel pour l'événement (éléments de langage pour communication locale, maquettes d'affiches pré-remplies, ... )
- **Au plan régional et local** : chaque organisateur se charge de sa propre communication et de l'organisation de ses activités.
- Afin de donner une lisibilité de cette action le logo d'*Orgue en France* devrait figurer sur les documents.
- Mise en ligne du **programme général sur le site internet**.
- **Plusieurs commissions** seront impliquées dans ce projet
- En fonction de subventions que l'association pourrait recevoir : réalisation d'affiches, tracts ou plaquettes pouvant être mises à disposition des adhérents.
- Le bureau présentera ce projet au Ministère de la Culture et sollicitera son soutien.

### 2) Communication auprès des pouvoirs publics et des élus

Quels rapports avec les élus et pouvoirs publics ? P.Lefebvre indique qu'OEF n'a pas vocation à s'immiscer dans les organisations existantes (par exemple les associations). En revanche l'association souhaite rencontrer et dialoguer avec l'Etat, l'AMF, l'ARF, l'ACGF, le Sénat, la FNCC... afin d'une part de faire connaître notre association, ses objectifs, valoriser l'existant, c'est-à-dire faire valoir que depuis longtemps en France nombreuses sont les associations, les talents, les projets et initiatives qui visent à promouvoir l'orgue. Sur le plan de la diffusion culturelle par le biais de centaines d'associations, des festivals, les actions menées touchent un public que l'on peut estimer à près d'1 million d'auditeurs par an. Par ailleurs, la facture, métier d'art de tradition séculaire, représente un savoir-faire exceptionnel qu'il faut préserver et développer. Or on constate que ce phénomène, assez unique vis-à-vis d'un instrument, est insuffisamment connu. Il est fondamental de le mettre en valeur sur le plan national.

L'exemple le plus courant est celui de l'inauguration d'un orgue, provoquant toujours un engouement de la population et des pouvoirs publics, mais qui s'éteint parfois aussi rapidement qu'il ne s'est créé par le manque de moyens et/ou de volonté de pérenniser une activité artistique, mettant pourtant en avant l'art et le patrimoine, sources de rayonnement et d'attractivité d'un territoire.

Il y aura donc un travail pédagogique à mener avec les « subventionneurs » et les décideurs publics.

### 3) Mise en œuvre de commissions thématiques

Elles concernent de nombreux domaines et sont ainsi proposées, sans que cette liste soit exhaustive :

- Éthique, déontologie et fonctionnement de l'association ;
- Projets événementiels nationaux et internationaux ;
- Relations et synergie avec les associations, fédérations locales, départementales, régionales, les festivals, les facteurs d'orgues ;
- Relations avec les associations nationales et organismes culturels français et internationaux ;
- Relations avec l'Etat, les organismes représentant les Cultes, les administrations, les collectivités territoriales et les élus ;
- Relations avec les médias – Communication ;
- Formation (conservatoires, écoles de musique, formation liturgique, orgues d'études, etc..), pratique amateur, animations pédagogiques (susciter des actions vers les jeunes) ;
- Ressources et documentation ;
- Création ;
- Budget – Finances – Mécénat – Sponsors.

### 4) Concertation avec les facteurs d'orgues

Leur présence parmi nous est importante et nous tenons à les remercier. Que feraient les organistes sans les facteurs d'orgues ! Des rencontres se font déjà entre organistes et facteurs ; le lien organiste-facteur d'orgue est séculaire et a démontré qu'il était souvent gage de réussite et d'évolution. Il est indispensable de continuer à cultiver ce lien **indissociable**, comme celui existant entre interprètes et compositeurs. Il nous faut donc entretenir des relations de confiance et de travail avec le GPFO (Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgue) et tous les facteurs d'orgue.

### 5) Recensement

Nous souhaitons recenser tous les organismes qui ont à faire à l'orgue. Notre fichier devra être développé grâce à vous tous, aux coordonnées et informations que vous pourrez nous donner.

Il nous faudrait aussi tous les noms et adresses des facteurs d'orgue, les adresses des classes d'orgue, structures d'enseignement (associatives ou publiques), les stages, les master-class, les festivals, les concours nationaux et internationaux (interprétation, improvisation, composition). Cependant OEF n'est pas un diffuseur d'informations précises concernant tel ou tel concert ou tel ou tel festival, bien que l'on envisage de mettre en ligne tous les liens internet des festivals, associations, stages...

### 6) Réalisation et mise à disposition de fiches techniques informatives

Elles porteront sur un maximum de domaines relatifs à l'orgue (construction, restauration, facture), également sur la diffusion et communication (comment créer un festival, un stage, comment obtenir des subventions), sur l'enseignement (répertoires, création et/ou développement d'une classe d'orgue)...

### 7) Création d'un site internet

On fait appel à ceux d'entre vous ayant des compétences dans ce domaine, pouvant constituer un site techniquement, et des personnes sachant alimenter les contenus.

### 8) Automne 2012

Prochaine Assemblée Générale : proposition de l'organiser en province pour éviter tout 'parisianisme', sachant qu'il faut trouver une structure et les infrastructures permettant d'accueillir environ 300 personnes sur une ou plusieurs journées. Les structures pouvant répondre à ces besoins sont invités à faire des propositions au secrétariat.

## IV) Les Objectifs à atteindre d'ici à l'automne 2012.

#### a) Vie d' »Orgue en France »

- Le nombre d'adhérents a dépassé le seuil des 1500 adhérents, personnes physiques, et 200 associations, personnes morales.
- Un site internet attractif et riche de contenu est une véritable vitrine de nos travaux
- Le Conseil d'Administration a réalisé au moins 3 ou 4 réunions de travail
- Le Bureau se réunit régulièrement

#### b) Actions de rayonnement de l'orgue

- Le *Jour de l'Orgue* a permis de fédérer plus de 300 manifestations en France les 19-20 mai 2012 et a eu un écho dans la presse nationale
- Toutes les personnalités ciblées ont été rencontrées et a minima, informées de la création de l'association
- Des premiers signaux d'une prise en compte plus importante de la cause de l'orgue sont perceptibles grâce aux travaux de l'association

#### c) Actions d'appui aux membres

- Une première vague de travaux des Commissions thématiques est achevée, les travaux sont validés et diffusés aux membres de l'association
- Un recensement des associations et facteurs d'orgue est achevé
- Une concertation avec les facteurs d'orgues a été menée

### V) Question – Echanges.

- Question de M. Jacques Pichart, compositeur, organiste à Nanterre : qu'est-ce-que « la cause de l'orgue » pour vous ? Comment percevez-vous le statut des organistes, tellement disparate d'un endroit à l'autre ? ne pas oublier de travailler sur le terrain, ne pas penser uniquement aux grands projets nationaux établis à Paris...

P. Lefebvre : il est évident que les grandes structures (Toulouse les orgues, des festivals importants, par exemple) n'attendent pas après nous. Ceci démontre que les objectifs de l'association sont d'aider ceux qui en ont besoin. Nous serons bel et bien attentifs à tous (exemple : le jour de l'orgue dans toutes les villes, tous les territoires) ; nous souhaitons épauler les associations qui le désirent, lorsqu'elles entreprennent de restaurer ou construire un orgue, et ce dans n'importe quel territoire. « Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières », c'est bien au niveau des territoires et des petites communes que nous devons porter nos efforts.

- Question de M. JF Dupont : pourquoi ne pas créer dans chaque région un forum regroupant les associations d'amis de l'orgue ?

Réponse de F Gobillard : excellente initiative, l'association pourrait effectivement soutenir ces forums à travers des supports/outils de communication qu'elle aura réalisés, et pouvant être mis à disposition de ceux qui voudront créer ce type de dispositif.

- M. Jean-François Vaucher, Lausanne : suite à un congrès en Suisse, on s'aperçoit que des classes d'orgue des conservatoires régionaux sont en perte de vitesse. Comment apporter une motivation pour l'enseignement de l'orgue, pour attirer les jeunes à aller vers l'orgue ?

V. Dubois : tout d'abord, il revient aux enseignants de mobiliser leur énergie pour avoir des élèves, et savoir où aller les chercher (cela induit que l'enseignant fasse des présentations d'orgue aux scolaires, qu'il fasse des concerts sur son territoire, qu'il soit impliqué significativement dans la vie de l'établissement où il enseigne notamment auprès de ses collègues professeurs de piano, clavecin, accompagnement, bref qu'il soit dynamique autant en dehors que pendant ses cours). De nombreuses classes d'orgue de conservatoires situés dans des territoires peu peuplés sont très dynamiques et n'ont pas de « problème de recrutement », alors que des professeurs de CRR pensent que le rayonnement de l'établissement dans lequel ils enseignent suffira à attirer des élèves... Cette situation a depuis bien longtemps changé, certains ne s'en sont pas encore aperçus, et il va falloir qu'ils retroussent leurs manches !

- AD Merlet : le week-end de l'Ascension n'est peut être pas la meilleure date pour la journée nationale car beaucoup d'élèves, de familles et le public seront partis en week-end.

R Dropsy : oui mais les familles et le public pourront forcément trouver des concerts d'orgue vers les lieux où ils partiront pour le week-end, dans la mesure où l'évènement est national et si l'ensemble du territoire « est bien irrigué ».

- Question : Pourquoi la journée de l'orgue est-elle gratuite ? Pour certaines associations c'est une difficulté.

P. Lefebvre : S'agissant d'un évènement de portée nationale, nous avons souhaité, dans un souci de communication, que ces concerts soient gratuits. Bien entendu, au final, le choix revient à chaque association de faire payer ou non l'entrée, mais si tel était le cas, l'esprit de cet évènement national, au même titre que la Fête de la musique, la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine, n'aurait peut-être pas le même impact.

- Question d'une élève du centre diocésain d'Auray : Comment sortir l'orgue de son 'ghetto' liturgique ?

Réponse collégiale : c'est une question historique dans la mesure où l'histoire de l'orgue, en France en particulier, est très liée à l'Eglise, ce qui s'est renforcé au cours du XIXème siècle.

Néanmoins l'orgue est instrument de musique comme les autres, en témoigne la qualité des répertoires qui lui sont dédiés depuis le XVIème siècle à nos jours.

- M. Jacques Pichart : il faut susciter davantage les compositeurs à écrire pour l'orgue, ce qui peut avoir pour conséquence de faire rayonner davantage l'instrument et sensibiliser sa cause auprès des autres musiciens non-organistes, ou des personnes non-initiés.
- M. Emmanuel Bellanger : il n'y a pas opposition entre culte et culture mais au contraire une complémentarité.
- Mme Chenais : la musique d'orgue pour les jeunes élèves n'est pas assez attractive (trop de baroque), il faut pouvoir leur proposer d'autres œuvres, d'écriture contemporaine et accessible. Cela pourrait motiver davantage.
- Mme Valéry Imbernon : il n'y a pas de « statut » pour les organistes en province comme cela existe dans la zone apostolique de Paris ou dans l'Est de la France (rémunération, convention collective).

P.Lefebvre : Orgue en France suggère aux organistes professionnels qui le désirent d'adhérer au syndicat national des musiciens des cultes mais ne se substituera pas à un syndicat, l'association n'en a pas la vocation. Cela étant, le respect envers les musiciens ne passe pas uniquement par le statut.

M. Sylvain Pluyaut : votre initiative de créer cette association est belle mais il faut que les professeurs des conservatoires s'investissent plus pour avoir plus d'élèves, ce qui permettra d'assurer aussi un avenir à l'orgue.

## VI) Descriptions des commissions thématiques.

Présentation par Jean-Baptiste Courtois.

Chaque commission élit un modérateur, un rapporteur, sachant qu'un membre du CA figurerait dans chacune des commissions. Le mode de fonctionnement n'est pas établi à ce jour, les moyens de communication sont à déterminer pour leur organisation.

### Les commissions thématiques : principes de fonctionnement

- Tout ou partie des commissions sera constitué dans les trois mois qui suivent l'assemblée générale, c'est à dire avant mi-février
- Il est proposé que les personnes s'y inscrivent librement en fonction de leur intérêt pour les différents sujets et de leur disponibilité. Un formulaire d'inscription est disponible à l'assemblée générale et sera également envoyé par le secrétariat. Les inscriptions seront reçues par le bureau.
- Un membre du conseil d'administration siègera dans chaque commission pour faire le relais avec le CA.
- Chaque commission élira un responsable « modérateur » et un secrétaire de commission.
- Chaque commission rédigera une fiche « mandat » pour cadrer ses travaux (périmètre, délais, participants, ...)
- Les membres de chaque commission fixeront les dates et lieux de réunions. Il semble qu'un minimum de trois réunions par an soit nécessaire.
- Les travaux des commissions et les propositions seront communiqués au bureau, seule instance, avec le conseil d'administration, juridiquement habilitée à engager l'association dans des décisions conformément aux statuts. Une fois ces travaux validés, ils pourront être partagés à l'ensemble des membres
- Il sera rendu compte chaque année à l'assemblée générale des travaux des commissions.

On peut s'inscrire dès aujourd'hui : des feuilles sont à disposition. Pour que les commissions puissent fonctionner cela nécessite que les coordonnées des personnes qui s'y inscrivent soient communiquées aux autres membres inscrits. Il est précisé que l'association communiquera celles-ci pour permettre la communication entre les uns et les autres.

### VII) QUESTIONS –TEMPS D'ECHANGES.

- Intervention d'un organiste de Remiremont : demande d'une commission technique, technologique sur la machine orgue (système d'assistance électronique, partitions électroniques, ergonomie, entretien de l'orgue).  
Réponse collégiale : ces sujets devraient être abordés dans la commission 'création', ou 'Relations avec (...) les facteurs d'orgue ». Il faut toutefois veiller à ce que les organistes ne se substituent aux facteurs d'orgues en ce qui concerne l'entretien des instruments.
- Question de J Gérard : qu'entendez-vous par la commission « ressources et documentation » ?  
P.Lefebvre : cela concerne les inventaires des instruments, les livres sur les orgues, sur la facture, les répertoires... A noter que l'ensemble des inventaires des orgues n'est pas achevé et que l'association pourrait œuvrer auprès des instances pour terminer ce travail.
- Intervention de M. Michel Robert : il faudrait un blog sur le site internet d'Orgue en France, cela serait un outil de communication et pédagogique pratique pour les nombreuses questions que l'on se pose tous.  
Jean-Baptiste Courtois : c'est un point qui ne fait pas l'unanimité à l'heure actuelle, car cela peut engendrer conflits et polémiques bien souvent stériles comme c'est déjà le cas sur des forums existants. Nous comprenons néanmoins l'utilité de ce dispositif, et dans ce cas il faut envisager un modérateur du forum.
- Mme Françoise Néouze insiste sur la sensibilisation à la musique auprès des jeunes, et pas uniquement sur l'orgue.
- Intervention : il faudrait donner une priorité sur la mise en place de la commission sur la Journée Nationale de l'Orgue, au vu de l'organisation d'une telle action, car cela induit d'établir des éléments de communication concrets, et de prévoir des budgets d'ici fin Décembre, pour pouvoir s'assurer de recevoir des subventions en 2012 (votées donc d'ici fin 2011). Exemple pour ce qui me concerne : je souhaite recueillir le soutien du Rotary Club dans lequel je suis membre et il faut que je leur apporte des éléments concrets d'organisation de cette journée.
- P.Lefebvre sonde les membres présents sur les volontaires pour participer ou organiser une manifestation dans la journée de l'orgue. Il faut effectivement que cette commission se réunisse avant Noël, ne serait-ce que pour obtenir une médiatisation nationale au moment de ces journées et donc préparer la communication en conséquence le plus tôt possible.
- Proposition de M. Juan Biava de coordonner en Europe une manifestation sur l'orgue (par exemple la date anniversaire de la mort de Bach, 21 Mars, comme cela se fait en Italie, Allemagne, Suisse).
- Question : pourquoi la journée de l'orgue tombe-t-elle le 3<sup>ème</sup> week-end de Mai ? Est-ce que la date sera la même chaque année ?  
P.Lefebvre : en terme de calendrier, il faut veiller à choisir un jour qui ne se télescope pas avec un autre évènement et n'en soit pas trop proche (fête de la musique, journées du patrimoine, par exemple), et qui ne tombe pas non plus pendant l'automne ou l'hiver pour des raisons climatiques évidentes. Par ailleurs le calendrier liturgique change tous les ans. Le mois de mai semble être le plus propice.

- Question de M.Domenico Severin : pourquoi ne pas inviter les organistes italiens à se fédérer et faire une même association en Italie ?  
Réponse collégiale : il faudrait que ce soit une initiative italienne dans un premier temps, ensuite pourquoi ne pas unir nos forces sur des évènements transnationaux et européens.
- Intervention de M. Jacques Pichard : il faudrait que le logo soit plus lisible notamment pour les documents à taille réduite (tracts, petites affiches, etc..)
- Question : est-il possible de scinder en 2 la commission n°7 ?  
Réponse collégiale : il pourra y avoir des sous-groupes travaillant sur des thématiques très larges (exemple : la formation – les animations pédagogiques – l’ouverture au « jeune public »).
- Question de M. Bertrand Cattiaux (Président du GPFO) : les techniciens-conseils n’étant pas cités dans la commission n° 3 (relations avec les facteurs d’orgues) comment envisagez-vous ce dialogue ?  
P. Lefebvre : dans l’ordre logique des choses il semble prioritaire de rencontrer les propriétaires (Etat, les différentes associations des Maires de France) afin d’évoquer la situation de l’orgue, les problématiques, les procédures, etc .... Il est tout autant prioritaire que les « hommes de l’art », organistes et facteurs d’orgues, se concertent comme cela a été le cas pendant des siècles. Ce qui semble fondamental avant tout, c’est qu’il y ait un projet artistique construit et porté par les organistes et les associations, un projet fédérateur et pérenne. Concernant les orgues non protégés, de ce projet doit naître un programme musical et fonctionnel permettant une large concertation avec les facteurs d’orgues et suscitant leur créativité et leur initiative. Il semble que les artistes que sont les organistes sont naturellement bien placés pour proposer et établir de tels projets.
- M.Juan Biava (syndicat national des musiciens des cultes) invite les organistes à rejoindre le syndicat national. Il rappelle qu’à Paris, les organistes s’étaient mobilisés pour dialoguer avec l’autorité diocésaine. Il signale que la charte des organistes, validée par la Conférence des Evêques de France, peut servir de base de réflexion car elle engage tous les Evêques.
- Evocation des problèmes de répertoires de chants par différentes personnes.  
Plusieurs intervenants témoignent de leur désarroi face à des situations où la pauvreté musicale est particulièrement décourageante. Cela n’incite pas les jeunes organistes des conservatoires à se tourner vers l’accompagnement du culte. D’autre part, il se produit que des organistes ne sont pas « écoutés » par le clergé en tant que musiciens, sources de propositions. Question : l’association orgue-en-France pourrait-elle faire le tri dans « tous ces chants » ?  
P.Lefebvre : l’association ne peut envisager de pratiquer « l’inquisition » et émettre des dictats ! Pour autant, il devrait exister une forme d’entre-aide au sein de l’association, entre membres, pouvant permettre à chacun de faire connaître aux autres ce qui est intéressant ou non en termes de chants.  
La commission « Ressources et documentation » pourrait faciliter ces échanges.  
Emmanuel Bellanger rappelle que notre société est libérale et que le SNPLS ne peut empêcher des éditeurs de publier. C’est aussi par le dialogue et la pédagogie que l’on peut faire évoluer les choses au sein d’une équipe liturgique dans le respect des uns et les autres.
- Débat sur des questions liées au statut de l’organiste liturgique, sur les rémunérations, sur la musique dans la liturgie comprenant une Intervention d’un organiste du Nord qui demande comment régler le problème du CD pendant les messes de mariage ou les funérailles.

## Assemblée Générale 2011

- Intervention de Bernard Hédin : les projets culturels sur l'orgue sauveront l'orgue ; arrêtons d'évoquer les problèmes uniquement liés à la liturgie, ce n'est pas nécessairement cela qui fera avancer la cause de l'orgue
- Question : où en est-on des projets de construction d'orgue dans des salles de concert, est-ce que Orgue-en-France pourrait intervenir pour favoriser des projets ?  
F.Espinasse répond que le projet de construction d'un orgue pour la Philharmonie de Paris avance bien malgré de grandes inquiétudes au départ dudit projet ; également à noter qu'il y aura un nouvel orgue à Radio-France. Il y aura donc deux nouveaux instruments de salle de concerts à Paris d'ici peu.  
Anne-Gaëlle Chanon signale qu'une nouvelle salle de concerts va être construite à Bordeaux et qu'il y a, semble-t-il, un consensus des porteurs artistiques du projet de cette salle pour qu'elle puisse accueillir un orgue.
- Jean-François Hatton : il faudrait aussi que les chefs d'orchestre soient sensibilisés à l'orgue à tuyaux et qu'ils ne se contentent pas d'un orgue électronique comme cela est bien trop souvent le cas !  
V.Dubois : il faudrait aussi que certains organistes professionnels cessent de jouer sur des orgues électroniques, ceci ternissant significativement la qualité de la musique, l'image de l'orgue et notre art en général.  
P.Lefebvre : nous n'avons pas comme les pays anglo-saxons et les pays de l'Est de tradition d'orgues de salles de concert. Même au début du XXème siècle il n'y avait que peu d'orgues dans des salles de concert en France. Et la seule référence était le Palais de Chaillot. Nous sommes donc très en retard par rapport au reste du monde. Il faut travailler pour que l'exemple de Radio-France et de la Philharmonie fassent des petits.

### VIII) Conclusions de l'Assemblée Générale.

Par François Gobillard.

#### Ce que vous pouvez apporter à Orgue en France (non exhaustif !) :

- Un **relais pour la promotion des activités de l'association** : par exemple en organisant des manifestations pour **le Jour de l'orgue** ou en donnant un concert ce jour-là
- De la **publicité pour Orgue en France** autour de vous, en particulier auprès des organistes et musiciens de votre entourage, et auprès des élus, du clergé, ...
- Votre passion et votre compétence pour participer aux travaux des **commissions thématiques**
- Vos savoir-faire pour accompagner le **développement de l'association** : une urgence à court-terme existe sur la création du site internet
- Du temps pour les **travaux administratifs** de l'association (routage, base de données, ...)
- **Votre soutien financier**
- Vos **idées** sur les actions qu'*Orgue en France* pourra mener dans le futur
- De **nouveaux adhérents** !

**Merci en tous les cas de prendre contact avec un membre du bureau !**

### IX) Résultat des votes pour l'élection du Conseil d'Administration.

547 inscrits au vote, soit 67% des 821 membres de l'association avec droits de vote /

528 Votants, 515 bulletins de vote étaient exprimés et valides.

N° candidat	VOTE	TOTAL	CLASSEMENT
19	LATRY Olivier	447	1
30	MÉA Pierre	345	2
8	DUBOIS Vincent	330	3
21	LE GUEN Véronique	312	4
44	ROUET-NOLLEMANS Pascale	304	5
1	ANTONINI Luc	300	6
16	LAFARGUE Yves	288	7
15	HEURTEMATTE Aude	264	8
24	LEROY Ghislain	261	9
28	MARSAULT Pascal	244	10
11	FOMBON Rémy	230	11
27	LORIAUT Viviane	227	12
5	CHESNAIS Henri	212	13
51	VERNET Olivier	197	14
9	DURET Thibaut	179	15
43	ROLLIN Emmeran	164	16
49	VACHER Jean-Claude	161	17
6	CLAVIÉ Philippe	151	18
20	LECAUDEY Jean-Pierre	144	19
26	LIÉGEON Samuel	141	20

NB : les cinq membres fondateurs (Jean-Baptiste COURTOIS, Remi DROPSY, François ESPINASSE, François GOBILLARD, Philippe LEFEBVRE) demeurent au Conseil d'Administration. Le Conseil est donc formé de 25 membres, au total.

### X) Vote des résolutions.

- 520 votants (sur 547 inscrits) et 515 bulletins exprimés (5 nuls ou blancs)
- Résolution 1 : 514 OUI, 1 abstention. ADOPTÉE
- Résolution 2 : 511 OUI, 1 NON, 3 abstentions. ADOPTÉE
- Résolution 3 : 504 OUI, 0 NON, 11 abstention. ADOPTÉE

**Fin de l'assemblée générale à 18h00.**

A l'issue de celle-ci, le conseil d'administration nouvellement élu s'est réuni pour procéder à l'élection du bureau.

Compte-Rendu validé et approuvé par le bureau, le 15 novembre 2011.